



JOURNEES NATIONALES d'ETUDES de l'ANEL

SAINT-VALERY-SUR-SOMME

PROGRAMME

Au 18 septembre

Une crise majeure : quelle résilience pour les littoraux ?

Accueil dans les salles et pour les repas dans le respect des règles sanitaires Covid 19

Ce préprogramme est susceptible de modifications

MERCREDI 14 OCTOBRE 2020

Entrepôt des Sels – Saint-Valéry-sur-Somme

16h00 Accueil

16h30 Assemblée générale statutaire de renouvellement des instances, Amphithéâtre (rez-de-chaussée)

19h30 Cocktail à l'invitation de Monsieur le maire de Saint-Valéry-sur-Somme, Stéphane HAUSSOULIER, président du Syndicat mixte de la Baie de Somme, vice-président du département de la Somme

JEUDI 15 OCTOBRE 2020

Entrepôt des Sels – Saint-Valéry-sur-Somme

Séance plénière

8h00 Accueil des congressistes

8h45 Accueil du Président du Sénat Gérard LARCHER, qui nous fait l'honneur d'ouvrir les Journées nationales d'études de l'ANEL, de présider et de conclure les débats de la matinée,

par Monsieur le maire de Saint Valéry sur Somme, Stéphane HAUSSOULIER, président du Syndicat mixte de la Baie de Somme, vice-président du département de la Somme

Jean-François RAPIN, sénateur du Pas-de-Calais, conseiller régional des Hauts-de-France, président de l'ANEL, présente le thème des Journées « Une crise majeure : quelle résilience pour les littoraux ? ». Il donne la parole à :

Xavier BERTRAND, président de la région Hauts-de-France

Michel LALANDE, préfet de la région Hauts-de-France (*sous réserve*)

∞

Carte blanche à Christian BUCHET, de l'Académie marine, directeur du centre d'études et de recherches de la mer de l'Institut catholique de Paris.

∞

10h30-13h00 Débats animés par Jean- François RAPIN, président de l'ANEL et Frederick HERPERS, expert LittOcean

Une gouvernance inédite et efficace : le rôle majeur des collectivités

La crise a révélé le rôle majeur de chaque niveau de collectivité et leurs solidarités.

Xavier BERTRAND, président de la région des Hauts de France,

et Philippe GROVALET, président du département de Loire-Atlantique, vice-président de l'Association des Départements de France (ADF) s'expriment sur la nouvelle gouvernance expérimentée, articulant les différents niveaux de collectivités territoriales.

Puis, à partir d'expériences illustrant les difficultés rencontrées et les réussites, quatre thèmes seront présentés par les élus et développés en ateliers l'après-midi.

I. Gestion des rivages

Plages, aménagements urbains, domaine public maritime et règles sanitaires...

Grâce à des exemples de collectivités inventives, l'ANEL a pu jouer un rôle essentiel en faveur de la réouverture des plages au public (Guide des préconisations de mesures exceptionnelles Covid 19 adressé aux élus dès le 12 mai 2020).

Intervenants :

Gil BERNARDI, vice-président de l'ANEL, président du syndicat de communes du littoral varois, maire du Lavandou

Camille PELAGE, vice-président de la région Guadeloupe président de l'Agence des 50 pas géométriques de Guadeloupe (*sous réserve*)

Yannick MOREAU, président de la communauté d'agglomération des Sables-d'Olonne et maire de la commune nouvelle des Sables-d'Olonne

Stéphan ROSSIGNOL, président de l'agglomération du Pays de l'Or, maire de la Grande Motte

II. Adaptation des littoraux au changement climatique

Un sujet récurrent pour lequel les élus attendent des mesures et des financements appropriés : prévention des risques naturels, érosion côtière, submersion marine, algues sargasses...

Exemples d'outils originaux : Réseau d'observation du Littoral de Normandie et des Hauts de France (ROL), GIP Nouvelle Aquitaine, Parlement de la mer d'Occitanie ...

Intervenants :

Stéphane BUCHOU, député de Vendée, auteur du rapport « Quel littoral pour demain ? Vers un nouvel aménagement des territoires côtiers adapté au changement climatique » (*sous réserve*)

Didier CODORNIU, vice-président de la région Occitanie, président du parlement de la mer

Eugène LARCHER, vice-président de l'ANEL, vice-président d'Interco'Outre-mer, vice-président de la communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique, maire de Les Anses d'Arlet,

Laurent PEYRONDET, vice-président de la communauté de communes Médoc Atlantique, maire de Lacanau

III Préservation de la biodiversité côtière et qualité des milieux littoraux

Une qualité des eaux à préserver à terre et en mer pour un territoire attractif et des usages sensibles (tourisme, produits de la mer, eau potable et de baignade)

Un patrimoine marin à protéger grâce à des outils opérationnels : parcs naturels marins, aires marines protégées, aires marines éducatives ...entreprises publiques locales.

Engagement de l'ANEL de la certification « Qualité des eaux de baignade » à la charte « plages sans déchet plastique ».

Intervenants :

Dominique GODEFROY, président du parc marin des 3 estuaires picards et de la mer d'Opale, président de Nausicaa, vice-président de la communauté d'agglomération du Boulonnais

Erven LEON, vice-président du Conseil départemental des Côtes d'Armor, maire de Perros Guirec (*sous réserve*)

Maidier AROSTEGUY, maire de Biarritz (*sous réserve*)

Joseph PERASTE, vice-président de la communauté d'agglomération Cap Nord Martinique, maire du Marigot

IV L'économie bleue au service des projets de territoires maritimes

Le soutien des activités traditionnelles, particulièrement de la pêche (valorisation des ressources locales, mise en place de circuits courts), des ports, du nautisme et de la plaisance, doit être stimulé par l'innovation dans les secteurs de l'aquaculture, de la biologie, des fonds marins, des énergies marines.

Un impératif à réaliser : la synergie opérationnelle entre le plan de relance européen et celui de la France pour des réponses adaptées aux spécificités et aux enjeux des territoires.

Intervenants

Frédéric CUVILLIER, ancien ministre de la Mer, président de la communauté d'agglomération du Boulonnais, maire de Boulogne-sur-Mer

Hubert DEJEAN de la BATIE, vice-président de la région Normandie, président du Conservatoire du littoral, maire de Sainte Adresse (*sous réserve*)

Robert CRAUSTE, secrétaire général de l'ANEL, maire du Grau du Roi

Maurice GIRONCEL, président de la Communauté intercommunale du Nord de la Réunion (CINOR), maire de Sainte-Suzanne (*sous réserve*)



12h30 Intervention de Monsieur le président du Sénat, Gérard LARCHER

Puis inauguration de l'Entrepôt des Sels

13h 15 Déjeuner à l'Entrepôt des Sels

15h – 18h ATELIERS THEMATIQUES SIMULTANES

Entrepôt des Sels

A partir d'un « fil rouge » qui inspirera la motion des JNE, les débats seront animés par les élus des tables rondes de la matinée avec la participation des congressistes.

Atelier 1

La gestion des rivages

Tour d'horizon de l'exercice des responsabilités essentielles des élus du littoral : plages, aménagements urbains, domaine public maritime et mise en œuvre de règles sanitaires exceptionnelles ...Grâce à des exemples de collectivités inventives, l'ANEL a pu jouer un rôle essentiel en faveur de la réouverture des plages au public (Guide des préconisations de mesures exceptionnelles liées au Covid 19 adressé aux élus dès le 11 mai 2020).

Présidents des ateliers :

Gil BERNARDI, vice-président de l'ANEL, président du Syndicat de communes du littoral varois, maire du Lavandou

Camille PELAGE, vice-président de la Région Guadeloupe président de l'Agence des 50 pas géométriques de Guadeloupe (*sous réserve*)

Yannick MOREAU, président de la communauté d'agglomération des Sables-d'Olonne et maire de la commune nouvelle des Sables-d'Olonne

Stéphan ROSSIGNOL, président de l'agglomération du Pays de l'Or, maire de la Grande Motte

Expert LittOcéan : **Anne-Sophie LECLERE**

Présentation du guide de l'ANEL réalisé pour préparer la sortie du confinement par Jean-François RAPIN, président de l'ANEL

Intervenants sollicités

Michel PY, maire de Leucate, conseiller régional d'Occitanie

Agnès VINCE, directrice du Conservatoire du Littoral

Eric BANEL, Directeur interrégional de la mer Sud Atlantique

Nicolas DAYOT, président de la Fédération de l'hôtellerie de plein air (FNHPA) et président de la commission Tourisme durable du Comité Filière Tourisme

Ariane REGAUD, Cross Atlantique Etel et chef du Centre d'Appui au Contrôle de l'Environnement Marin (CACEM)

Equipe MEAT Architectures et Territoires, projet d'aménagement du Prêcheur, Martinique

Atelier 2

Adaptation des territoires au changement climatique

Un sujet récurrent pour lequel les élus attendent des mesures et des financements appropriés : prévention des risques naturels, érosion côtière, submersion marine, algues sargasses...

Exemples d'outils originaux : Réseau d'observation du Littoral de Normandie et des Hauts de France (ROL), GIP Nouvelle Aquitaine, Parlement de la mer d'Occitanie.

Présidents des ateliers :

Jean-Louis LEONARD, président délégué de l'ANEL, député honoraire de la Charente Maritime, président du syndicat Union des marais de Charente Maritime (UNIMA)

Stéphane BUCHOU, député de Vendée, auteur du rapport « Quel littoral pour demain ? Vers un nouvel aménagement des territoires côtiers adapté au changement climatique » (sous réserve)

Didier CODORNIU, vice-président de la région Occitanie, président du Parlement de la mer
Eugène LARCHER, vice-président de l'ANEL, vice-président d'Interco'Outre-mer, vice-président de la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique, maire de Les Anses d'Arlet,

Laurent PEYRONDET, vice-président de la communauté de communes Médoc Atlantique, maire de Lacanau

Experte LittOcéan : **Catherine BERSANI**

Intervenants sollicités :

Hubert DEJEAN de la BATIE, vice-président du Conseil régional de Normandie, président du Conservatoire du Littoral (*sous réserve*)

Guy LOSBAR, maire de Petit-Bourg, Guadeloupe

Jordan DARTIER, maire de Vias, vice-président délégué au tourisme de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée

Pascal BERTEAUD, directeur général du CEREMA (*sous réserve*)

Théophile BONGARTS, Plateforme Océan et Climat

Julie PAGNY, directrice du ROL

Stéphane COSTA, géographe, professeur à l'Université de Caen

Sophie DUPUY-LYON, DGALN (*sous réserve*)

Atelier 3

Préservation de la biodiversité côtière et qualité des milieux littoraux

Une qualité des eaux à préserver à terre et en mer pour un territoire attractif et des usages sensibles (tourisme, produits de la mer, eau potable, eau de baignade...).

Un patrimoine marin à protéger grâce à des outils opérationnels : parcs naturels marins, aires marines protégées, aires marines éducatives ...

L'engagement de l'ANEL de la certification « Qualité des eaux de baignade » à la charte « plages sans déchet plastique ».

Présidents des ateliers :

Dominique GODEFROY, président du parc marin des 3 estuaires picards et de la mer d'Opale
président de Nausicaa, vice-président de la communauté d'agglomération du Boulonnais

Erven LEON, vice-président du Conseil départemental des Côtes d'Armor, maire de Perros Guirec (*sous réserve*)

Joseph PERASTE, vice-président de la communauté d'agglomération Cap Nord Martinique, maire du Marigot

Maidor AROSTEGUY, maire de Biarritz (*sous réserve*)

Experte : **Raphaëlle LEGUEN**, ancienne présidente du Comité maritime de façade Méditerranée et élue de la Seyne sur mer

Intervenants sollicités :

Jérôme BIGNON, sénateur de la Somme, ancien président du Conservatoire du Littoral et de l'Agence des Aires marines protégées

Sophie PANONACLE, députée de Gironde, organisation de la Fête de la mer et des littoraux

Gérard ROMITI, président du Comité national des pêches et élevages marins

Jean MONTAVILLE, adjoint au maire de Pornic et **Marie-Christine HUAU**, déléguée au développement GEMAPI Littoral, VEOLIA

Yves HENOCQUE, Fondation de France, ancien IFREMER

Michel PELTIER, délégué Mer et Littoral de l'Office français de la Biodiversité (OFB)

Olivier THIBAUT, Direction de l'eau et de la Biodiversité (*sous réserve*)

Sophie Dorothée DURON, directrice de projets (*sous réserve*)

Atelier 4

L'économie bleue au service des projets de territoires maritimes

Le soutien des activités traditionnelles, particulièrement de la pêche (valorisation des ressources locales et mise en place de circuits courts), des ports, du nautisme et de la plaisance, doit s'accompagner d'innovations dans les secteurs de l'aquaculture, de la biologie, des fonds marins, des énergies marines. Un impératif à réaliser : la synergie opérationnelle entre le plan de relance européen et celui de la France pour des réponses adaptées aux enjeux et aux spécificités des territoires.

Présidents des ateliers :

Frédéric CUVILLIER, ancien ministre de la Mer, président de la communauté d'agglomération du Boulonnais, maire de Boulogne-sur-Mer

Robert CRAUSTE, secrétaire général de l'ANEL, maire du Grau du Roi

Yannick MOREAU président de la communauté d'agglomération des Sables-d'Olonne et maire de la commune nouvelle des Sables-d'Olonne

Expert LittOcéan : Frédéric HERPERS

Intervenants

Sophie PANONACLE, députée de Gironde, rapport parlementaire « Happy Blue Days»

Gérard ROMITI, président du Comité national des pêches et élevages marins, conseiller municipal de Bastia et **Hubert CARRE**, directeur du CNPEM

Bernard FAUCON, président de la Fédération des sports nautiques

Serge PALLARES, président de la Fédération Française des Ports de Plaisance ou son représentant (*sous réserve*)

Stéphane RAISON, président du directoire du grand port maritime de Dunkerque

Matthieu AUDOLLENT, direction de la mer, des ports et du littoral, de la région des Hauts de France

Hugues d'ANTIN, directeur délégué aux relations institutionnelles, Groupe SUEZ

Hervé MENCHON, adjoint à la maire de Marseille en charge du littoral et des ports (*sous réserve*)

Olivier CAMAU, directeur régional Hauts-de-France, Banque des Territoires

Un représentant pour les EMR

18h30 Visite des expositions de l'Entrepôt des Sels

VENDREDI 16 OCTOBRE

Entrepôt des Sels – Saint-Valéry-sur-Somme

Séance plénière

Quelle relance pour la mer et les littoraux ? Vers un nouveau pacte institutionnel et financier entre l'Europe, l'Etat et les collectivités

8h30 Accueil des congressistes

9h00-10h30

I. Les acteurs de la mer et du littoral à l'épreuve de la crise

Les acteurs institutionnels (Conseil national de la mer et des littoraux) ainsi que les responsables économiques (Comité France Maritime) et ceux de la société civile (Comité France Océan) réunis pour la mise en œuvre de la stratégie maritime et littorale, témoignent de leurs contributions et de leurs difficultés pour répondre à la crise.

Leur engagement massif sur le terrain a une lourde contrepartie financière pour les mois et années à venir.

Les acteurs institutionnels :

Karine CLAIREAUX, présidente du Bureau du Conseil national de la mer et des littoraux

Frédéric MONCANY de SAINT AIGNAN, président du Cluster maritime français

Bernard CRESSENS, président du Comité français de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

Les collectivités du littoral :

Jean-François RAPIN, président de l'ANEL, présente l'enquête réalisée par l'ANEL auprès de ses adhérents (première évaluation des impacts financiers de la crise sanitaire sur les finances des collectivités littorales) en vue de l'audition du député Jean-René CAZENEUVE, auteur d'un rapport fin juillet 2020 sur cette question majeure pour l'avenir des collectivités.

11H 00/ 12 H 30

II Des synergies à développer pour la relance

Le retour du Ministère de la Mer est un signe mobilisateur pour une vraie relance de la stratégie maritime et littorale, interministérielle et en lien direct avec l'Union européenne.

Frédéric CUVILLIER, ancien ministre de la Mer. Négociations sur la pêche dans le cadre du BREXIT

Gérard ROMITI, président du Comité national des pêches et élevages marin, conseiller municipal de Bastia.

Catherine CHABAUD, députée européenne (*visioconférence*)

Pierre KARLESKIND, député européen, président de la Commission pêche au Parlement européen, conseiller régional de Bretagne (*sous réserve*)

Intervention de Denis ROBIN, Secrétaire général de la Mer (*sous réserve*)



Intervention de Madame la ministre de la Mer, Annick GIRARDIN (*sous réserve des circonstances sanitaires*)

12h55 Clôture des Journées nationales d'Etudes par **Jean-François RAPIN**, président de l'ANEL et lecture du projet de motion de l'ANEL

13h15 Déjeuner à l'Entrepôt des sels

14h30 Visite de la Baie de Somme

19h Diner en Baie de Somme